

Calendrier prévisionnel des instances consultatives du premier semestre de l'année 2024



CAP - CCP	CST - FS	CST de réexamen*
Vendredi 2 février <i>Date limite de saisie des dossiers</i> Mardi 2 janvier	Vendredi 16 février <i>Date limite de saisie des dossiers</i> Mardi 16 janvier	➤ Vendredi 15 mars
Vendredi 12 avril <i>Date limite de saisie des dossiers</i> Mardi 12 mars	Vendredi 22 mars <i>Date limite de saisie des dossiers</i> Jeudi 22 février	➤ Vendredi 19 avril
Vendredi 21 juin <i>Date limite de saisie des dossiers</i> Mardi 21 mai	Vendredi 31 mai <i>Date limite de saisie des dossiers</i> Mardi 30 avril	➤ Vendredi 28 juin
	Vendredi 30 août <i>Séance « conditions d'accueil d'un apprenti »</i> <i>Date limite de saisie des dossiers</i> Mardi 30 juillet	➤ Vendredi 27 septembre

* Seuls les dossiers ayant reçu un avis défavorable unanime des représentants du personnel seront réexaminés lors des séances du CST de réexamen.